

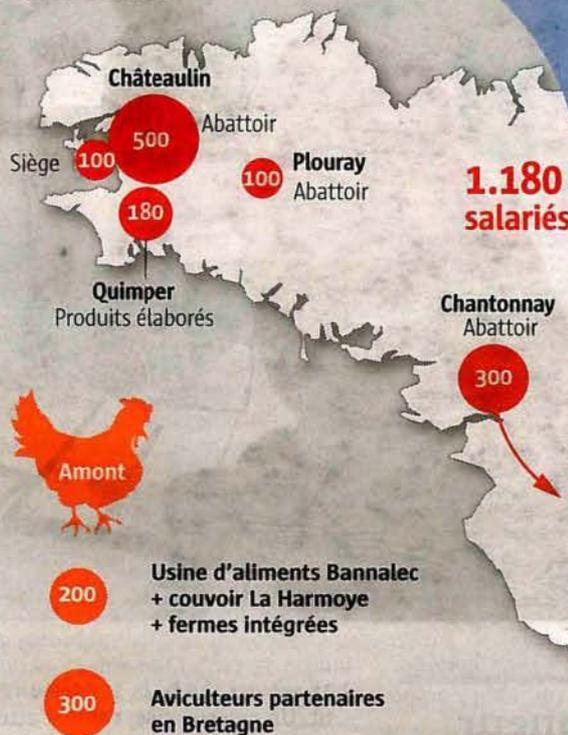
Reprise de Doux. L'emploi menacé

Flore Limantour

L'Ukrainien MHP a déposé une offre chiffrée pour reprendre le groupe Doux. Il projette de réduire le périmètre de l'entreprise à la Bretagne et de couper notablement dans les effectifs. Le dossier sera présenté ce mardi matin en comité d'entreprise.

Historique du groupe Doux

Les sites



Mars 2018 Terrena annonce qu'il cherche un repreneur pour le volailler qui emploie 1.200 personnes.

Mars 2016 Le groupe coopératif ligérien Terrena reprend Doux. Il rachète les parts de Calmels. Al-Munajem garde ses 25 %.

Octobre 2015 Le groupe cède sa filiale brésilienne Frangosul.

Octobre 2014 Le principal client de Doux, le groupe saoudien Al-Munajem prend 25 % du capital.

Novembre 2013 Fin du redressement judiciaire. L'homme d'affaires Didier Calmels devient majoritaire (52,2 %).

Août 2012 Le pôle volaille fraîche, qui compte 1.700 emplois, est liquidé.

Juin 2012 3.400 salariés, dont 1.910 en Bretagne Plombé par une dette de 430 M€, Doux est placé en redressement judiciaire, puis mis en vente.

1998 Rachat de Père Dodu et lancement au Brésil.

1992 Première gamme de produits élaborés (nuggets, escalopes panées...).

1975 Charles Doux remplace son père et devient président.

1961 Doux se lance dans l'exportation de poulet congelés.

1955 Création d'un abattoir Doux par Pierre Doux à Châteaulin.

1. La proposition de l'Ukrainien MHP : un séisme social. Un périmètre de production réduit à la Bretagne avec la fermeture des abattoirs de Chantonnay (300 salariés en Vendée), la suppression du siège de Châteaulin (100 salariés), la réduction de près de la moitié de l'effectif actuel de 1.200 salariés... Voici les premiers éléments qui ont fuit depuis le dépôt de l'offre auprès du Comité interministériel de restructuration industrielle. Chez Doux, la modernisation pourrait prendre une nouvelle fois la forme d'un typhon. Pour mémoire, un millier de salariés avaient déjà perdu leur emploi après l'effondrement du volailler en 2012.

2. Pour quels objectifs ? Les membres du comité central d'entreprise qui se réunissent ce mardi matin à Châteaulin en sauront davantage. Il s'agirait pour MHP de désendetter Doux en transférant à terme (deux ans) la production de poulets standards en Ukraine où

elle serait moins onéreuse et donc plus compétitive sur le marché international inondé par le poulet surgelé brésilien. Le site de Châteaulin serait revu et corrigé pour céder la place à une production de poulets de plus haut de gamme et pour la découpe de viande fraîche destinée à être intégrée dans des plats cuisinés par des clients industriels. En revanche, aucune information n'a fuit sur le devenir des sites de Plouray (poules, dindes) et de Quimper (produits élaborés).

3. Les banques font pression sur Terrena. Devenu le principal actionnaire du volailler breton en 2016, le groupe coopératif d'Ancenis (44) cherche un partenaire de toute urgence. Il l'a annoncé à plusieurs reprises : pas question de renflouer « éternellement » les caisses de Doux qui a enregistré des pertes en 2016 et 2017 de près de 40 M€. L'ultimatum a été fixé à la fin du mois de mars. **A défaut de**

repeneur, le volailler breton pourrait être placé en liquidation judiciaire. Lui-même en difficulté, le groupe Terrena est soumis à une forte pression de ses banques.

4. Un reformatage à quel prix ? Si Terrena estime à 100 M€ l'enveloppe nécessaire pour opérer la mue de Doux, le groupe ukrainien intéressé se dirait prêt à apporter 150 M€ et attendrait 70 M€ des pouvoirs publics, selon le magazine Challenges. Nul ne sait pour l'instant si les charges sociales impayées de l'ordre de 6 M€ sont comprises dans cette enveloppe.

5. La Bretagne ne laissera pas tomber l'outil industriel. Pas d'information pour l'instant sur la forme que pourraient prendre ces aides publiques sans être censurées par l'Europe. La région Bretagne, de son côté, serait disposée à entrer dans le capital de Doux (jusqu'à 10 M€) à certaines

conditions liées à l'emploi.

6. Des annonces amères pour les salariés. « En reprenant Doux, Terrena récupère Père Dodu qui était resté. On a dépecé la bête et maintenant la laisse crever ! ». Nadine Hô (FO) est ulcérée. « Terrena ne va pas prendre en charge un plan social, donc, il refile l'entreprise aux salariés, en restant actionnaire. Alors qu'on n'est pas sûr de la viabilité du projet. On oublie les salariés déjà secoués. Certains font de mauvaises blagues. Dans le groupe, ce sont des familles, des couples... »

7. Quid de l'amont ? Si, à la production de l'entrée de gamme fait hors de France, c'est l'amont de la production qui va aussi souffrir, aviculteurs, salariés de l'usine d'alimentation et même les porteurs sont eux aussi dans le collimateur.